

Taux minimal de 20% pour les entreprises

Travail.Suisse a réagi hier à la volonté de plusieurs cantons de baisser les impôts des entreprises et propose ses solutions.

Baisser les impôts mènerait «à la ruine du secteur public», avertit Martin Flügel, président de Travail.Suisse, dans son discours écrit. Le syndicat estime que d'autres solutions peuvent être trouvées pour répondre à la pression de l'Union européenne (UE) sur les privilèges fiscaux accordés par certains cantons aux entreprises étrangères. «Nous naviguons dans le brouillard!» regrette Travail.Suisse, qui dénonce le manque de données fiables concernant la fiscalité des entreprises. Il réclame davantage de transparence, une nécessité pour parvenir à des propositions réalistes.

Plutôt que baisser les impôts de toutes les entreprises à 13% (comme proposé à Genève) ou 14-16% (comme proposé à Zurich), le syndicat propose de le fixer à un minimum de 20% environ, impôts fédéraux et communaux compris.

Ce taux mettrait fin à la concurrence fiscale «acharnée et ruineuse» entre cantons et permettrait «d'éviter de trop grandes pertes de recettes fiscales», argumente Martin Flügel. — (ats)

La responsabilité sociale normalisée

L'impact d'ISO 26000 et ses lignes directrices pour les entreprises. Ou le cheminement d'une norme internationale.

JONATHAN NORMAND*

Quelle progression et quelles initiatives ont émané d'ISO 26000, deux ans après sa publication? ISO a organisé début novembre un forum sur ce thème, réunissant 350 acteurs de tous secteurs, faisant intervenir 50 d'entre eux afin de partager leurs expériences:

- Est-ce que la norme 26000 est un outil stratégique pour le «management durable»?
- Offre-t-elle un cadre adapté pour les organisations de toute taille?
- N'est-elle pas trop complexe? Est-elle crédible?

Dans le but de répondre à ces questions, il faut introduire la notion de responsabilité - pourquoi les entreprises doivent-elles prendre en compte ces enjeux de durabilité? Les contextes économique, social et environnemental actuels amènent une obligation pour toute organisation: savoir comment elle se positionne sur

ces enjeux (!) et ceci, pour les structures de toute taille.

Une fois les activités de l'entreprise délimitées sur la carte du développement durable, la sélection des actions peut se faire; une feuille de route peut être définie pour progressivement répondre aux attentes des parties prenantes (employés, fournisseurs, sous-traitants, consommateurs, société civile, etc.).

Codethic, participant au forum, a eu confirmation de la qualité de sa méthodologie d'analyse des enjeux importants à prendre en compte dans les activités des organisations. Elle est de loin la plus adaptée pour appliquer la norme ISO 26000 aux entreprises. La sélection des bonnes pratiques, leur intégration aux processus métiers et la mesure sont soutenues par un système de management RSE unique et innovant.

Ces questions de crédibilité, des consommateurs comme acteurs-clés du développement durable et la question de reporting ont été fréquemment abordés durant ce forum. Nous allons les développer ici.

La question de la crédibilité pour ISO 26000 a été un leitmotiv durant le forum puisque cette norme propose uniquement des lignes directrices et n'est pas certifiante.

Pierre Mazeau (AFNOR/EDF) et Jean-Pierre Baranger (PwC) ont présenté un rapport de crédibilité testé entre juin et octobre 2012 sur la société Pernod Ricard. En effet, la valeur ajoutée de la norme ISO 26000 se fait par la mesure des actions menées, la maturité de l'entreprise.

Permettre de mesurer votre responsabilité sociale et votre engagement durables par le biais des indicateurs mondiaux de la Global Reporting Initiative est un objectif en soi. La GRI représente pour vous un complément naturel à Codethic 26000. Notre programme met à votre disposition un système de management RSE qui vous permet de mesurer la performance du système mis en place. Nous intervenons en amont avec la méthodologie et les indicateurs Codethic 26000 qui peuvent être liés au référentiel GRI en aval. Ces indicateurs vous permettent de mesurer concrètement les actions réalisées au sein de votre entreprise ou organisation. Grâce à eux, vous disposez de chiffres clés qui vont intéresser vos parties prenantes: par exemple, les quantités d'énergie renouvelables et non-renouvelables que vous utilisez, le taux de rotation du personnel, le pourcentage de femmes qui occupent des postes

à responsabilité ou encore le nombre d'apprentis formés et le pourcentage d'entre eux qui resteront dans l'entreprise.

- Contenu du rapport: pertinence des informations, implication des parties concernées, prise en compte du contexte de durabilité;
- Qualité du rapport: équilibre, clarté, précision, fréquence, comparabilité et fiabilité
- Rédaction du rapport RSE: stimuler la remontée des informations, évaluer vos performances et communiquer avec vos parties prenantes;
- Sélection des indicateurs-clés dont vous avez besoin, dans le domaine économique, social et environnemental

Deux représentants des consommateurs ont retenu l'attention durant ce forum: Sadie Homer de l'organisation Consumers International (consumersinternational.org) et Sri Ram Khanna, du département du Commerce de l'institut économique de l'université de New Delhi. Le premier impératif mis en exergue durant leurs interventions respectives rappelle que le consommateur est l'acteur clé de la responsabilité sociale. Le second est de préciser que le rôle de la responsabilité sociale est de réguler le marché avant de se soucier de la certification ISO

26000. En effet, la certification ne prouvera par l'engagement responsable des organismes ayant adhéré à la norme, mais seulement que le suivi des recommandations a bien été effectué.

Afin d'aller au-delà du risque de mauvaise communication, un engagement RSE fort permet d'assurer que les produits et les services d'une entreprise répondent aux attentes des consommateurs. La RSE conduit à de meilleures pratiques au sein des conseils d'administration et imprègne aussi l'innovation, la R&D, le contrôle qualité et le service à la clientèle: c'est l'assurance de voir votre offre faire le bonheur de vos clients. Avoir un comportement éthique fait sens économiquement, car il engendre et génère la confiance. Celle-ci peut avoir un énorme impact sur les relations à long terme entre l'entreprise et ses clients.

* Codethic, Genève

UN ENGAGEMENT RSE FORT PERMET D'ASSURER QUE LES PRODUITS ET LES SERVICES D'UNE ENTREPRISE RÉPONDENT AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS.

Initiative Ecopop menaçante

Le texte néglige la réalité démographique. La Suisse a besoin d'immigration parce que le renouvellement naturel de la population n'est pas assuré.

Plusieurs initiatives ont été lancées dans le but de restreindre l'immigration et l'accès à notre marché du travail. On a surtout entendu parler de celle de l'UDC intitulée «contre l'immigration de masse», mais une autre initiative de l'association Ecologie et Population (Ecopop) «Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles» vient d'être déposée à Berne.

Ecopop souhaite limiter la croissance de la population dans notre pays à 0,2% par an au maximum afin de préserver l'environnement. Tous les traités internationaux qui, conformément aux dispositions transitoires, contreviendraient à cet objectif seraient modifiés, voire dénoncés, dès que possible mais au plus tard dans un délai de quatre ans. L'autre objectif du texte est d'attribuer 10% des fonds de l'aide suisse au développement à la planification familiale volontaire.

La politique de la Suisse en matière d'immigration est un sujet sensible et certains n'hésitent pas à faire des analogies avec les années septante de James Schwarzenbach. Sans entrer dans ces considérations, l'initiative ne résiste pas à l'analyse pour plusieurs motifs. Tout d'abord, les visions qui ont poussé au lancement de cette initiative sont douteuses: pour les initiateurs, la Suisse devrait idéalement compter quatre millions d'habitants! Or, notre pays en compte actuellement près de huit millions! Que faire des quatre millions en trop? Autre prémisses contestable: l'immigration signifie le bétonnage du pays au détriment de la nature. Il est évident que la croissance démographique va de pair avec une utilisation

accrue des ressources, mais des solutions sont possibles. Quant aux prescriptions proposées en matière de coopération au développement, elles sont absurdes. Les initiateurs, qui considèrent le contrôle des naissances comme un facteur de progrès social, oublient que la coopération fait déjà beaucoup dans ce domaine, par d'autres voies. Il est également faux de vouloir inscrire dans la constitution de telles affectations de ressources.

Plus grave, l'initiative fait fi de la réalité démographique et économique. La Suisse a besoin de l'immigration car le renouvellement naturel de la population n'est pas assuré. L'immigration a ralenti le vieillissement de la population en Suisse. Pour les assurances du 1er pilier (AVS, AI, APG, PC) financées selon un mécanisme de répartition, elle a donc été synonyme d'allègement. Plusieurs études ont en outre constaté que si la Suisse a pu maintenir, malgré la crise et la conjoncture aléatoire peu favorable, un taux de croissance élevé, c'est aussi grâce à l'accord sur la libre circulation des personnes qui a favorisé la croissance et la création d'emplois. L'éviction tant redoutée des travailleurs suisses par des étrangers n'a pas eu lieu. Or cet accord devrait être sacrifié en cas d'acceptation de l'initiative! Notre croissance économique serait remise en cause, alors qu'elle est nécessaire pour garantir des emplois et maintenir nos acquis sociaux.

SANDRINE HANHARDT
REDONDO
Centre patronal



Stratégie de sortie de la BNS: un cauchemar

La taille du bilan de la BNS finira bien par devenir un problème politique. Avec une pression renforcée sur la banque centrale.

ROBERT SEILER*

Dans ses derniers résultats trimestriels, la Banque nationale suisse (BNS) indique que son bilan a dépassé les 500 milliards de francs, dont près de 430 milliards en devises (soit 70% du produit intérieur brut). Ce dernier montant, en forte hausse cette année, provient directement des ventes massives de francs effectuées par la BNS afin de maintenir le plancher de 1,20 franc pour un euro instauré le 6 septembre 2011. Grâce à des marchés financiers favorables, le bénéfice consolidé s'élève à 17 milliards pour les neuf premiers mois de l'année et permet donc d'envisager sereinement pour 2012 une distribution d'un milliard pour la Confédération et les cantons, conformément à la nouvelle convention entre le Département fédéral des finances et la BNS signée en novembre 2011.

Prenons-nous à rêver un instant. Imaginons que les gouvernements de la zone euro ainsi que l'Eurosystème parviennent à rétablir la confiance dans leur monnaie et que la pression sur le franc suisse retombe durablement. On peut estimer que dans ce scénario, les bénéfices de la BNS devraient aisément dépasser les 10 milliards

par an. De plus, lorsque la BNS commencera à vendre ses investissements elle devra également réduire sa provision pour réserves monétaires (qui est actuellement de 48 milliards), ce qui va augmenter le bénéfice distribuable d'autant. La manne financière potentiellement disponible pour la Confédération et les cantons devient alors considérable, mais ce scénario idéal implique que le franc suisse finisse par se déprécier contre l'euro (et via le jeu des parités, contre les autres monnaies également).

Il est permis de penser que la réalité sera probablement différente, et ce même si l'on écarte la question de l'avenir de l'euro. En effet, les intervenants sur les marchés des changes connaissent exactement la taille des investissements effectués par la BNS et ils savent très bien qu'elle va chercher à s'en défaire dès que possible. C'est le revers de la médaille de la politique de transparence de la BNS. De plus, le volume des transactions en francs suisses sur le marché des changes reste limité en comparaison avec les autres devises majeures comme le dollar américain, l'euro, ou le yen. Cela implique que la seule certitude que des centaines de milliards d'actifs vont un jour ou l'autre être revendues contre des francs suisses devrait limiter tout potentiel de dépréciation significative de notre monnaie nationale. S'il est encore gérable aujourd'hui, ce problème augmente au fur et à mesure que le bilan de la BNS grandit. La BNS se retrouve dans une si-

tuation inconfortable. Si elle arrête sa politique de soutien du franc suisse trop tôt, elle risque de voir la monnaie nationale s'apprécier à nouveau contre l'euro et les autres devises, ce qui implique des pertes substantielles sur la partie non-franc suisse de ses investissements ainsi que le mécontentement du public. Mais plus elle continue dans cette voie, plus son bilan va grandir et plus les chances d'une dépréciation significative et durable du franc suisse diminuent, pour les raisons évoquées plus haut. Et bien entendu, à partir d'un certain point, la taille du bilan de la BNS commencera à faire grincer des dents à Berne. A ce stade, le problème deviendra politique.

Les marchés attendent la BNS au tournant. Ils savent qu'elle va continuer à défendre le seuil de 1,20 franc contre euro tant que les tensions liées aux problèmes de la zone euro seront présentes. Mais ils savent également qu'un jour ou l'autre cette politique devra s'arrêter et qu'à ce moment là, plus rien n'empêchera le franc suisse de s'apprécier contre l'euro, notamment.

Si ce n'est pas déjà le cas, la stratégie de sortie est en passe de devenir le cauchemar de la BNS.

*HEG Genève

LE SCÉNARIO IDÉAL IMPLIQUE QUE LE FRANC FINISSE ENFIN PAR SE DÉPRÉCIER CONTRE L'EURO.

L'ACCORD SUR LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES A FAVORISÉ LA CROISSANCE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS EN SUISSE. L'ÉVICTION TANT REDOUTÉE DES SALARIÉS SUISSES PAR DES ÉTRANGERS N'A PAS EU LIEU.